

DECLARATION POUR LA TABLE RONDE

Sur « *les catastrophes naturelles et changements climatiques : pour une gestion
différente des risques et des crises* »

=====

Nous, Caritas Développement (CADEV) Niger, membre du Réseau Caritas Internationalis et signataire de la Charte pour le Changement, rappelons les engagements de base liés à cette Charte, relativement à une autre gestion des catastrophes naturelles et de les changements climatiques. Aussi, en tant que ONG locale, nous nous engageons avec les ONG internationales et les autres ONG nationales signataires de cette Charte pour le changement, en promettant des changements concrets à la façon dont le système humanitaire fonctionne et conduit localement l'action humanitaire. Considérant que les 27 ONG internationales et les 130 ONG nationales ont approuvé la Charte pour le changement qui comprend 8 engagements concrets pour renforcer le rôle des acteurs nationaux, nous espérons que des engagements seront pris pour :

- Accroître le financement direct des ONG du Sud afin d'augmenter d'au moins 20% le financement direct aux acteurs nationaux ;
- Arrêter de miner la capacité locale en fournissant une compensation équitable aux acteurs nationaux lors des recrutements de leur personnel en cas d'urgence ;
- Investir dans le renforcement des capacités nationales et inclure des dispositions pour la gestion et les frais généraux à l'appui aux acteurs nationaux.

Aussi, pour accompagner les populations victimes des différentes catastrophes naturelles et prévenir également les risques, nous comptons sur un principe fort de la charte qui est celui du Partenariat, pour un appui conséquent aux effets de ces catastrophes naturelles et des Engagements sur la question. Pour la CADEV l'accent sera mis sur les actions pouvant emmener les populations pauvres victimes des conséquences des Changements climatiques, en particulier les femmes et les enfants à être plus résilients face aux extrêmes et désastres climatiques en renforçant les moyens de subsistance et en prévenant la malnutrition. Par conséquent, ces engagements doivent reposer sur la Solidarité de toutes les parties signataires de la Charte pour le changement, afin que nous portions tous ensemble ces changements.

Ceci doit nous engager à renforcer le leadership national et local ainsi que les capacités afin de nous engager également à augmenter les investissements dans les communautés et renforcer ainsi cette résilience.